



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 53151

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports, de l'aménagement du territoire, du tourisme et de la mer sur la sécurité des jeunes à la sortie des discothèques. En effet, le récent drame du Haut-Rhin, dans la nuit du 19 au 20 novembre, vient de prouver, une nouvelle fois, que les jeunes adolescents(es) sont particulièrement exposé(e)s aux risques de soirées arrosées qui les placent en grand danger, quand ils (ou elles) sont de retour à leur domicile. Certaines opérations médiatisées sont certes organisées durant l'été mais hors de cette période, ces soirées discothèque donnent lieu parfois à des accidents particulièrement graves, contre lesquels il convient de prendre des mesures drastiques durant toute l'année. Il lui demande donc quelles mesures il compte prendre.

Texte de la réponse

La préoccupation des dangers liés à la consommation d'alcool pour les conducteurs reste constante dans les diverses actions de la sécurité routière, en particulier en ce qui concerne les jeunes, sur représentés dans les accidents de la route. Des campagnes consacrées au thème « Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas » sont régulièrement reconduites, notamment au cours de l'été, mais aussi avant les fêtes de fin d'année. Une campagne spécifique destinée aux étudiants d'université et de grandes écoles a été élaborée avec production d'outils de sensibilisation. Elle est par ailleurs reprise par les associations d'étudiants qui la reproduisent à d'autres moments de l'année. Au cours de l'été 2004, le ministre chargé de la sécurité routière a lancé, en partenariat avec les pharmacies, la campagne « éthylo test à 1 euro », permettant à chaque citoyen soucieux de tester son alcoolémie avant de prendre le volant d'acheter en pharmacie des éthylo tests chimiques certifiés au prix très modique de 1 euro, donc très accessibles pour les jeunes. Cette opération avait pour but de banaliser le geste de se tester. Depuis la tenue de la table ronde organisée par la direction de la sécurité et de la circulation routières (DSCR) en février 2004 avec les acteurs du monde de la nuit, une centaine de bornes d'éthylo tests électroniques sont déployées dans des boîtes de nuit en partenariat avec les fabricants et l'association entreprise et prévention. Dans le milieu professionnel, de plus en plus d'entreprises qui ont signé une charte de prévention du risque routier en entreprise se sont équipées d'éthylo tests pour en faire bénéficier leurs salariés. Un groupe de travail rassemblant de nombreuses entreprises a été animé par la sécurité routière pour élaborer un guide pratique sur la gestion de la consommation d'alcool par les salariés ayant à conduire dans leur activité professionnelle. Le bilan de l'accidentalité est encore encourageant en 2004, avec une diminution générale de 8,7 % du nombre de tués sur les routes, par rapport à 2003, dont 40 % est due à une baisse des accidents liés à l'alcool. Une zone d'ombre subsiste toutefois en ce qui concerne les jeunes, dont l'accidentalité a progressé de 0,7 % dans le contexte de baisse générale précitée. C'est pourquoi, dans l'énoncé de ces priorités pour 2005, le Gouvernement a fait figurer les jeunes, en ne relâchant pas ses efforts dans la lutte contre l'alcoolémie au volant et en développant de nombreuses opérations de partenariat pour démultiplier ses propres actions.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53151

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement

Ministère attributaire : transports, équipement, tourisme et mer

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée le : 7 décembre 2004, page 9615

Réponse publiée le : 20 septembre 2005, page 8815